



DECISION N° DEC 25.114/DN

**TARIFS 2026 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE,
APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1er juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n°24.090/N en date du 17 décembre 2024, portant sur le règlement intérieur du parc de stationnement du théâtre de la Vallée de l'Yerres,

VU la délibération n°24.091/DN en date du 17 décembre 2024, portant sur la tarification du parc de stationnement du théâtre de la Vallée de l'Yerres,

VU la décision n°24.080/DN en date du 31 décembre 2024, portant sur les tarifs du Département de la Police Municipale, applicables au 1^{er} janvier 2025,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs relatifs au stationnement payant sur la commune de Brunoy à compter du 1er janvier 2026,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE FIXER les tarifs du Département de la Police Municipale, selon les tableaux ci-dessous, applicables au 1er janvier 2026 :

TARIFS STATIONNEMENT ET FORFAIT POST STATIONNEMENT	ZONE VERTE	ZONE ORANGE
Période de gratuité :	Entre 18h00 et 08h00, entre 12h00 et 14h00 du lundi au samedi Dimanche et jours fériés Fixée à 60 minutes par jour et par véhicule	Entre 18h00 et 08h00, entre 12h00 et 14h00 du lundi au samedi Dimanche et jours fériés Fixée à 60 minutes par jour et par véhicule

DECISION N° DEC 25.114/DN

OBJET : TARIFS 2026 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE, APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026

Tarifs visiteurs : Centre-ville-Montaigne-Donjon		
1 heure	1.35 €	1.35 €
2 heures	3.10 €	3.10 €
3 heures	17.50 €	17.50 €
4 heures	25.75€	25.75€

Zone verte : Parkings Donjon-Montaigne

Zone Orange : Horodateurs hyper-centre

TARIFS STATIONNEMENT ET FORFAIT POST STATIONNEMENT	ZONE VERTE	ZONE ORANGE
Forfait Post Stationnement	35 €	35 €
<u>Abonnement Parkings Donjon-Montaigne</u>		
Trimestriel	90 €	
Semestre	180 €	

PARKING THEATRE DU VAL D'YERRES TARIFS DES USAGERS HORAIRE 2025	
<u>Durée</u>	<u>Prix</u>
30 minutes	0 €
1 h	0 €
1h30	0 €
2h00	3.80 €
3h00	5.20 €
4h00	9.80 €
5h00	13.50 €
6h00	17.50 €
12h00	37.50 €
24h00	69.50 €
Week-end (du vendredi soir à minuit au dimanche soir à minuit)	Gratuit

DECISION N° DEC 25.114/DN

OBJET : TARIFS 2026 DEPARTEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE, APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2026

ARTICLE 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 3 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 08 décembre 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Acte publié sur le site de la Ville le : 9/12/2025